



PROVINCE DE QUÉBEC

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2024
À 19H30**

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. FINANCES

- 3.1. Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025** - Adopter les prévisions budgétaires de la Ville de Boisbriand pour l'exercice financier 2025 et autoriser les affectations au budget d'opérations 2025 provenant de l'excédent de fonctionnement non affecté, de l'excédent de fonctionnement affecté, ainsi que des réserves financières et des fonds réservés.
- 3.2. Programme des immobilisations 2025-2026-2027** - Adopter le Programme des immobilisations de la Ville de Boisbriand pour les années financières 2025, 2026 et 2027 et affecter un montant de 2 981 900 \$ pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations à même le surplus libre accumulé.
- 3.3. Document explicatif du budget 2025 et du programme des immobilisations 2025-2026-2027** - Décréter qu'un document explicatif du budget 2025 et du programme des immobilisations 2025-2026-2027 de la Ville de Boisbriand soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS - (sujets inscrits à l'ordre du jour)

5. LEVÉE DE LA SÉANCE
